

— la lettre — du Select'om

Select'om

NUMERO 9 /Septembre 2021



Édito

Cette année est marquée pour le Select'om par l'étude sur la refonte du schéma de collecte. En 2019, c'est ensemble que nous avons lancé l'étude visant à définir ce schéma. En 2020, le cahier des charges a été publié, constitué de 3 grands axes portant d'une part sur l'étude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets, puis sur une étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative et pour finir sur la réorganisation du schéma de collecte.

En octobre 2020, le marché a été attribué et en novembre nous lançons notre première réunion.

Depuis octobre, nous avons réalisé de nombreuses réunions avec le bureau d'études et Jean Biehler en charge de l'étude et du déploiement des choix opérés par le Comité Directeur. Nous avons eu également l'occasion de rencontrer collectivités et prestataires pour connaître leur fonctionnement. Ces échanges furent très enrichissants.

Aujourd'hui est venu le temps des premiers résultats, vous trouverez à la page suivante le bilan des caractérisations de nos ordures ménagères, réalisées de fin mai à mi juin. Celui-ci nous permet de connaître la composition moyenne de la poubelle d'un habitant du Select'om et de déterminer la part des déchets qui pourrait être valorisée et ainsi définir les futurs actions à mettre en place.

Le Président,
Jean-Philippe HARTMANN



Formation animée par Rudologia lors du Comité Directeur du 26 mai 2021.



Suivi d'une collecte des bio-déchets avec une benne bi-compartmentée à Thann le 20 juillet 2021.



Comité consultatif n°1 - Instauration du tri à la source des bio-déchets le 7 juillet 2021.



Suivi d'une collecte des bio-déchets en pieds d'immeubles et en milieu pavillonnaire à Colmar le 24 août 2021.

CARACTERISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DU SELECT'OM

Contexte

Qu'est ce qu'une campagne de caractérisation ?

Une campagne de caractérisation a pour objet d'identifier la composition des ordures ménagères résiduelles collectées sur un territoire.

Quel est l'objectif de cette campagne ?

Il s'agit d'évaluer la composition moyenne des ordures ménagères d'un usager du territoire du Select'om afin de mener des actions de communication et de prévention permettant d'augmenter la quantité de déchets recyclés et de réduire la quantité totale de déchets collectés. **Le but premier de cette campagne est d'identifier et de quantifier le flux des biodéchets présents dans nos ordures ménagères permettant de mettre en place le tri à la source des biodéchets au Select'om.**

Dans le cadre de l'étude sur la refonte du schéma de collecte des caractérisations ont été réalisées au Select'om de mai à fin juin 2021.

En pratique comment cela s'est déroulé ?

45 caractérisations d'ordures ménagères résiduelles ont été menées sur des échantillons de 500 kg. Ces caractérisations ont été réalisées par le cabinet d'études d'AUSTRAL et les prélèvements ont été faits sur le site de Schroll à Strasbourg.

Le prélèvement consiste à prendre à l'aide d'une pince ou d'un godet une quantité de déchets au hasard. Après quartage, environ 120 kg de déchets ont été triés manuellement à l'aide d'une table de tri précise et selon différentes catégories.

Le territoire du Select'om a été découpé en 3 typologies d'habitats permettant d'identifier les habitudes de consommation spécifiques qui pourraient résulter des typologies de communes.

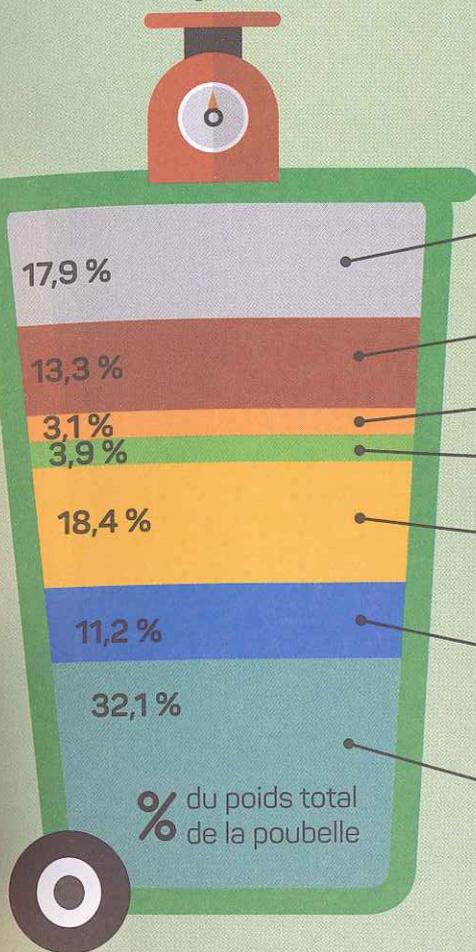


Résultats

202 kg/hab/an*



Contenu de la poubelle d'un habitant du Select'om pour une année



- 36,5 kilos** - **Autres déchets résiduels**
combustibles, incombustibles déchets non valorisables, déchets dangereux
- 26,8 kilos** - **Textiles sanitaires**
couches, papiers souillés
- 6,2 kilos** - **Textiles**
Textiles et maroquinerie, textiles souillés
- 7,9 kilos** - **Verres**
emballages en verre et autres objets en verre
- 37,1 kilos** - **Emballages plastiques, métalliques et briques**
bouteilles plastiques, films, pots, barquettes, emballages métalliques, briques alimentaires
- 22,6 kilos** - **Papiers/cartons**
papiers, imprimés, journaux, cartons, emballages en papier et carton
- 64,9 kilos** - **Déchets fermentescibles**
déchets de cuisine, gaspillage alimentaire, déchets de jardin

*base 100 400 habitants source insee 2019

Les potentiels de valorisation

Dans les ordures ménagères certains déchets pourraient être valorisés par voie organique ou matière, via le recyclage. Le potentiel de valorisation est la part des OMR actuellement collectées qui pourrait être détournée vers d'autres filières : collecte sélective, compostage, déchèterie.

Sur les 202 kg/hab/an, le potentiel de valorisation des OMR est composé de :

- **63,8 kg/hab/an** qui pourraient être **valorisés en cas de collecte de biodéchets** dont :
 - 23,3 kg/hab de restes de cuisine compostables, qui pourraient donc aussi être compostés,
 - 16,1 kg/hab de gaspillage alimentaire ou restes de cuisine non compostables,
 - 11,2 kg/hab de papiers souillés
 - 13,2 kg/hab de parties fines fermentescibles de taille comprise entre 20 mm et 8 mm
- **57,6 kg/hab/an** qui pourraient **faire l'objet d'une valorisation matière**, dont :
 - 46,8 kg/hab d'emballages légers recyclables et de papiers/cartons
 - 6,0 kg/hab de verre recyclable
 - 4,8 kg/hab de textile réemployable

Le taux de captage

Le taux de captage est la comparaison entre la collecte sélective retrouvée dans les OMR et celle déjà collectée séparément.

Pour le verre, le Select'om capte déjà **88%** de la collecte, contre **56%** pour les emballages plastiques et les papiers/cartons. Il reste ainsi une marge de progression importante à réaliser pour capter l'ensemble du flux de tri sélectif.

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :

Part des déchets d'ordures ménagères qui reste après la collecte sélective.

RAPPORT ANNUEL 2020

En bref

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)



20 665 tonnes
205 kg/hab/an



Le verre

4 647 tonnes
46 kg/hab/an

2020

Moyenne
nationale*

225
kg/hab/an

Moyenne
Grand Est

211
kg/hab/an

Le tri sélectif (apport volontaire, porte à porte)



Les corps plats
(papiers /cartons)
4 535 tonnes
45 kg/hab/an



Les corps creux
(emballages plastiques,
emballages métalliques
en acier et aluminium et
briques alimentaires)
1 567 tonnes
16 kg/hab/an

2020

Moyenne
nationale*

46
kg/hab/an

Moyenne
Grand Est

54
kg/hab/an

2020

Moyenne
nationale*

36
kg/hab/an

Moyenne
Grand Est

35
kg/hab/an

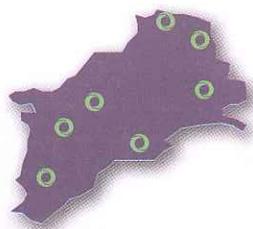
En 2020, le tonnage d'OMR a augmenté de 2% mais se situe en dessous des moyennes nationales et du Grand Est en kg par habitant avec 205 kg. Pour le tri sélectif, hors verre, la moyenne est de 61 kg contre 46 pour le national et 54 pour le Grand Est.

Pour le verre, c'est 3% de bouteilles et pots qui ont été collectés en plus en 2020, soit une moyenne par habitant de 46 kg contre 37 pour la France et 35 pour le Grand Est.

Déchèteries

8

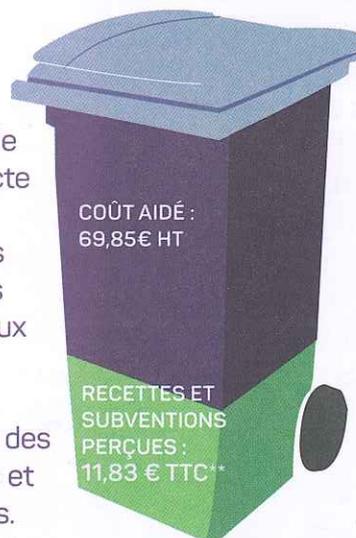
déchèteries
réparties sur
l'ensemble
du territoire



18 688 tonnes

Le coût aidé

Le coût aidé est composé de l'ensemble des charges (charges de structure, de collecte et de transport...), déduction faite des produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), des soutiens des organismes agréés et des aides publiques.



Moyenne
nationale*
coût aidé HT
77,30€

Moyenne
Grand Est
coût aidé HT
95,50€

*moyenne nationale typologie mixte à dominante rurale

** Les recettes et subventions perçues ne sont pas soumises à la TVA.

Select'om

03 88 47 92 20

www.select-om.com / accueil@select-om.com

52 route Industrielle de la Hardt - 67120 Molsheim



Directeur de la publication :

Jean-Philippe HARTMANN, Président

Responsable de la rédaction :

Laetitia Beck, Directrice Générale des Services

Rédaction et mise en page :

Marine Schmauch, Chargée de la communication

Crédits photos : Alain Huber

Impression : Imprimerie Kocher

Tirage : 1 500 exemplaires